

Présents : Mme AGNELLI Mylène, Mrs ALENGRIN Pierre, BOLLIE Patrick, BASTANTI Pierre-Pascal, BOVAS Julien, Mme CHAMBETTAZ Nobilia, Mrs GEORGE Éric, LANINI Pascal, MELAN Christophe et OLIVIER François.

Pouvoirs : M. BIHOUE Guy à Mme AGNELLI Mylène, Mme AGNELLI Sandrine à M. BOVAS Julien, M. CHAMBETTAZ Stéphane à Mme CHAMBETTAZ Nobilia, Mme CLARY Elise à M. ALENGRIN Pierre, Mme LECA Nancy à M. GEORGE Éric.

1. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Madame Nobilia CHAMBETTAZ a été désignée en qualité de secrétaire.

Le bureau de vote a été constitué.

Suite aux opérations de votes, sont proclamés élus délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- AGNELLI Mylène : 14 voix
- BOLLIE Patrick : 14 voix
- BASTANTI Pierre-Pascal : 14 voix

2. DESIGNATION DES SUPPLEANT DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Suite aux opérations de votes, sont proclamés élus suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- ALENGRIN Pierre : 15 voix
- BIHOUE Guy : 15 voix
- GEORGE Eric : 15 voix

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 JUIN 2020

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

4. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SPL COTE D'AZUR AMNAGEMENT

Monsieur Patrick BOLLIE est désigné comme représentant permanent au conseil d'administration de la SPL Côte d'Azur Aménagement et à l'assemblée générale des actionnaires.

Monsieur Pierre ALENGRIN est désigné comme représentant suppléant au conseil d'administration de la SPL Côte d'Azur Aménagement et à l'assemblée générale des actionnaires.

5. SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DU MERCANTOUR – DESIGNATION DES DELEGUES

Le conseil municipal retire la délibération n° 41/20 du 05 juin 2020 et désigne en tant que délégués au sein du comité syndical du Syndicat Mixte des Stations du Mercantour :

- Déléguée titulaire : Pierre-Pascal BASTANTI
- Délégué suppléant : Guy BIHOUE

ADOPTE à l'unanimité.

Les délibérations sont consultables en Mairie d'Isola